



Demande d'un nouveau coefficient

Par **samurai**, le **01/06/2012 à 09:51**

Bonjour,
Je travaille pour une société qui a comme convention collective "SYNTEC" (IDCC 1486).
Ma question : est-ce au bout de combien de temps (année), puis-je demander un coefficient à mon employeur ?
Merci par avance de vos réponses
Cordialement
Samurai

Par **pat76**, le **01/06/2012 à 16:40**

Bonjour
Quel est votre statut actuellement, ETAM, CADRE ?
Quels sont votre niveau et votre coefficient d'indiqués sur votre contrat ?
Depuis quand êtes-vous dans la société ?

Par **samurai**, le **01/06/2012 à 20:06**

bonsoir,
je suis ETAM, je suis 3.1 coef 400 et cela fait 7 ans que je suis dans la société.
Cordialement
samurai